



Fiche de présence pour les vacances de Pâques 2024

Nom de l'enfant : _____

Matricule :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classe de M., Mme _____ Cycle : _____

Lundi de Pâques, le 01.04.2024, la Maison Relais est fermée.

Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants :

Horaire	Lundi 01.04.24	Mardi 02.04.24	Mercredi 03.04.24	Jeudi 04.04.24	Vendredi 05.04.24
07.00-08.00	Jour férié La Maison Relais est fermée				
08.00-09.00					
09.00-10.00					
10.00-12.00					
12.00-14.00					
14.00-16.00					
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

(Prière de cocher les cases)



Horaire	Lundi 08.04.24	Mardi 09.04.24	Mercredi 10.04.24	Jeudi 11.04.24	Vendredi 12.04.24
07.00-08.00					
08.00-09.00					
09.00-10.00					
10.00-12.00					
12.00-14.00					
14.00-16.00					
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

(Prière de cocher les cases)

Date : ___/___/_____ NOM et Prénom du signataire : _____

Signature : _____



Modalités d'inscription :

Afin de mieux pouvoir organiser cette semaine et de pouvoir créer un groupe homogène et harmonieux, nous vous prions de bien vouloir inscrire vos enfants pendant les plages horaires citées ci-dessous et de remettre cette fiche

jusqu'au 1 mars 2024 au plus tard.

Pour des raisons d'organisation, toute modification ou annulation d'inscription qui concerne les périodes de vacances scolaires doit être signalée à l'avance par écrit, par courriel ou par fax au plus tard pour la date limite d'inscription au responsable du service d'éducation et d'accueil. Passé ce délai, il ne sera pas possible d'en tenir compte pour la facturation.

Il nous sera possible d'accepter des inscriptions après le délai d'inscription uniquement pour des raisons d'urgences motivées et si la structure le permet.

Dans le cadre de sorties/excursions d'une journée entière, indiquées au programme d'activités nous vous prions d'adapter l'inscription de votre enfant en fonction de la sortie, après avoir reçu le programme d'activités.

Le programme des activités des vacances scolaires sera mis à votre disposition à partir de la semaine qui précède les vacances concernées.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir respecter les périodes d'accueil pour emmener les enfants et les périodes de jeux libres pour enlever les enfants.

Pendant les vacances vous pouvez **emmener** vos enfants à la Maison Relais :

- **Jusqu'à 10.00 heures le matin**
- **à 12.00 heures**
- **à 13.30 ou 14.00 heures en fonction de l'activité proposée.**

Pendant les vacances vous pouvez les venir **chercher** :

- **à 12.00 heures**
- **à 14.00 heures**
- **à partir de 16.00 heures**

Veillez bien respecter le délai d'inscription : 01.03.2024